

CONTRAT 9638
N/REF : 3/11/2024 0H08 C:024863 I:33951
V/REF : CONTRAT 168 DU 10/03/2015

SDC 14 Albert 1er de Belgique
C/O CITYA AUDRAS & DELAUNOIS
2, RUE MONTORGE
CS 83006
38816 GRENOBLE CEDEX 01

IMMEUBLE : 14 ALB.1ER BELGIQUE
14 AV ALBERT 1ER DE BELGIQUE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°14-RESEAU EU
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr B LAGOUTTE

CURAGE DETARTRAGE DES CANALISATIONS HORIZONTALES DES EVACUATIONS D'EAUX
USEES AU NIVEAU DES CAVES DE LA MONTEE

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS :
FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 380,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage/Détartrage Canal.Horiz.Eu	2/AN	506,05	506,05
TOTAL H.T.				506,05
T.V.A. a 10,00%				50,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>556,65</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

